

EXPERTS COMPTABLES INTERNATIONAUX Management Audit Advisory

Route de l'aéroport| Tel. : +242068758960/ +242064440729/+242056635811|eMail : p.kemeni@sympatico.ca |
pierrekemeni@gmail.com –
Pointe-Noire- République du Congo

Associés : Pierre KEMENI, MBA, CPA, CGA, FCCA & Paul TCHAMAKE, MBA, CPA
– Experts Comptables Diplômés – Commissaires aux comptes – Trilingues (Français, Anglais et Allemand)-
Bureaux : Pointe-Noire (CG) – Douala (Cameroun) – Kinshasa (DRC) - Toronto (ON-Canada) –
Louisville (KY-USA) – Paris (France)

Le 16 janvier 2018

A : RAF, DRH, DAF, Directeurs Généraux, Directeurs des départements

**Objet : Invitation au Petit Déjeuner-Débat EXCI -MAA
«Loi de Finances 2018 & Actualité fiscale Congo Brazzaville»**

Le cabinet Experts Comptables Internationaux, Management, Audit et Advisory (EXCI-MAA), Société Internationale d'Expertise Comptable, en partenariat avec le Cabinet International d'Expertise Comptable : CPA ALLIANCE MAC de Laval, Québec Canada, vous invite à venir découvrir les nouveautés de la Loi de Finance 2018 et d'échanger sur l'actualité fiscale et leurs impacts sur votre activité, **pour mieux aborder l'adéquation entre le SYSCOHADA révisé (AUDCIF 2017, entre en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018) et la loi de finance 2018**. C'est aussi une opportunité de réseautage et de partage d'expériences sur les impacts fiscaux des innovations du droit comptable entre opérateurs économiques.

- **Date : 30 Janvier 2018, de 9 heures à 13heures**
- **Lieu : Hôtel Elais – Pointe-Noire**
- **Coût : 100 000 HT (supports et pause-café inclus)**

Chaque participant recevra une trousse avec:

- Les commentaires de la loi ;
- La copie de la loi ;
- Le calendrier à jour des obligations fiscales 2018

Vous pouvez scanner et retourner votre fiche d'inscription signée par email à :
pierrekemeni@gmail.com ou anabelledianzinga@yahoo.fr. Soit nous appeler aux numéros
+242 06 875 89 60/ +242 06 444 07 29/ +242 06 457 63 31 pour la collecte chez vous.

Merci et à nous revoir bientôt.

Pierre KEMENI, MBA, CPA, CGA, CCA
Expert-Comptable Diplômé, Agréé CEMAC ET ONECCA/Commissaire aux comptes
Expert-Judiciaire agréé près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, Associé Directeur
Général, Associé Directeur Général d'Experts-Mac Congo (Rôle en transition).

Formulaire d'inscription : Ci-joint.

Conférence/débat sur la nouvelle loi de finance 2018

OBJECTIF DE FORMATION

Faire connaître aux participants les dispositions fiscales de la loi de finance 2018 pour une amélioration de la gestion fiscale de leur institution et une meilleure appréciation de leurs obligations fiscales de l'année en vue d'une meilleure optimisation fiscale.

PERSONNES CONCERNEES

- Directrices, Directeurs, Cadres, Chefs de Département Juridique et Fiscal ;
- Associés et Collaborateurs des cabinets d'Avocat et des bureaux de Notaires ;
 - Experts comptables et leurs collaborateurs, Auditeurs, Contrôleurs, comptables, analystes financiers, Employés de Direction Juridique et Fiscale des sociétés ;
 - Personnel de l'Administration Publique en relation avec les entreprises
 - Universitaires et Chercheurs ;
 - Toutes personnes curieuses de connaître l'actualité fiscale du Congo.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

À la fin de la formation, les participants devront être en mesure de :

- Connaître les modifications apportées au CGI par la loi de finance 2018 ;
- **Avoir un aperçu général sur les impacts fiscaux liés aux changements de l'Acte uniforme (AUDCIF 2017)**
- Connaître les motivations ayant conduit aux évolutions intervenues à travers la loi de finance ;
- Cerner l'incidence des changements apportés sur leur activité quotidienne ;
- Commentaires sur le budget de l'Etat portant sur l'année 2018
- Disposer de la loi de finance 2018 et d'un commentaire détaillé.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Présentation par vidéo projecteur, en alternance d'apport théorique et méthodologique, brainstorming.
- Mise à disposition d'une documentation complète, offerte à chaque participant.

Date	Lieu	Heure	Prix H.T
30 Janvier 2018	Hôtel Elais Pointe-Noire	9h - 13h	100 000 F.CFA Par participant

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A nous retourner dûment rempli, au plus tard 2 jours avant la date de la formation)

Invitation à la conférence /débat sur la nouvelle loi de finance 2018 – Impacts fiscaux de l'AUDCIF 2017

Pointe- Noire, Hôte Elais – 30 Janvier 2018 de 9 heures à 13 H

Je soussigné,.....
 Titre :.....
 De la société/Adresse :/
 Tél :.....Mail :.....@.....
 Souhaite inscrire les participants dont les noms suivent au séminaire de formation.

Frais : 100.000 F.CFA HT par participant

Participants à inscrire (1)	Fonction	Montant à Payer
1. Mme, Mlle, M. :		
2. Mme, Mlle, M. :		
3. Mme, Mlle, M. :		
4. Mme, Mlle, M. :		
5. Mme, Mlle, M. :		
TOTAL DU H.T =		
TVA à 18 % =		
CA/TVA à 5%		
TOTAL DU T.T.C =		

(1) Dans la limite des places disponibles à la date de souscription
 (2) NB : Nos séminaires sont payés d'avance

Veillez trouver ci-joint : Chèque Espèces Virement,

Au titre de règlement des frais d'inscription à l'ordre de : **EXCI -MAA.**

Fait à Pointe-Noire le,...../2018.

Cachet et Signature de l'entreprise:

Accusé EXCI -MAA